



**COINGS**

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 octobre 2022

- **Présents** : Jean Tortosa, Martine Lacotte, Abdel Eragragui, Jean-François Morin, Michel Lacou, Benjamin Delage, Martine Tortosa
- Véronique Brault, secrétaire de mairie,
- **Absents excusés** : Marion Desmarelles (pouvoir à Martine Lacotte), Cécile Artacho (pouvoir à Abdel Eragragui) Laetitia Brugeat (pouvoir à Martine Tortosa), Alexandre Fillonneau (pouvoir à Benjamin Delage). Maud Bazier (pouvoir à Michel Lacou)
- **Secrétaire de séance** : Martine Lacotte

Le quorum étant atteint, la séance débute à 19h.

L'ordre du jour est rappelé :

1. Approbation du PV du 19 septembre 2022
2. Adhésion au service de Conseil en Energie du Syndicat Départemental d'Energie de l'Indre (SDEI)
3. Demande de subvention 2023 au titre du Fonds d'Action Rural (FAR)
4. Questions et informations diverses

### PV de la séance du 19 septembre 2022

Adopté à l'unanimité

#### Adhésion au service de Conseil en Energie du Syndicat Départemental d'Energie de l'Indre (SDEI)

L'augmentation importante du coût de l'énergie nécessite une étude globale de l'isolation et du chauffage des différents bâtiments communaux. La commune ne disposant pas de compétences en ce domaine, il est proposé de faire appel au service de conseil en énergie du SDEI.

Ce service permet notamment de :

- Réaliser un bilan énergétique global du patrimoine communal
- Identifier les principaux enjeux énergétiques
- Préconiser les actions à entreprendre
- Assurer un chiffrage estimatif des travaux
- Apporter une assistance à la commune pour la rédaction des cahiers des charges, la recherche de subventions, l'analyse des offres, le suivi des chantiers

Les engagements de la commune et du SDEI sont repris dans une convention établie pour une durée de 4 ans. L'adhésion au dispositif implique un abonnement de 50 € et une cotisation fixée par délibération du 29 mars 2019 à 0,94 €/an/habitant, actualisable chaque année, (soit 982€).

Il est proposé

D'approuver l'adhésion de la commune au service de Conseil en Énergie du SDEI

D'autoriser le maire à signer la convention avec le SDEI

Proposition adoptée à l'unanimité

### **Demande de subvention 2023 au titre du Fonds d'Action Rural (FAR)**

Certaines menuiseries de l'école et de la salle des fêtes sont dans un état préoccupant et doivent être remplacées afin d'assurer l'étanchéité des ouvertures et de réaliser des économies de chauffage :

- *A l'école* : fenêtre et porte arrière de la classe des GS/CP, fenêtre de la classe des CE1 / CE2
- *A la salle des fêtes* : porte d'entrée, porte latérale et baie vitrée

Plusieurs devis ont été demandés.

Il est proposé de retenir la société Bailly pour un montant global de 34 292,00 € HT soit 41 150,52 € TTC.

Une demande de subvention au titre du FAR peut être présentée au titre de 2023.

Le financement de l'opération serait assuré ainsi

- Subvention FAR 35% soit 12 002 €
- Autofinancement 65% soit 22 290 €

Il vous est proposé de valider l'opération et de solliciter au titre du FAR une subvention de 12 002 €

Adopté à l'unanimité

### **Questions et informations diverses**

- Rencontres avec les habitants : afin d'engager le dialogue avec les habitants, 2 réunions sont prévues à la salle des fêtes le lundi 24 octobre et le vendredi 4 novembre 2022 à 20 heures.
- Téléthon : la commune soutient la démarche des 2 et 3 décembre 2022. Une première réunion avec Familles Rurales et le comité des fêtes a permis de dresser des pistes d'action (karaoké, marche, course, jeux de société). Une nouvelle réunion avec l'ensemble des associations est prévue le lundi 17 octobre. Dossier piloté par Laetitia Brugeat.
- Mobilisation de toutes les bonnes volontés pour la confection des décorations de Noël (réunion prévue le 24 octobre 2022. Dossier également piloté par Laetitia Brugeat.
- Point sur la pêche à l'étang également prévue le 24 octobre avec la Fédération départementale et la Vieille Gaule
- Cérémonie du 11 novembre prévue avec une participation des enfants de CM2
- Repas des aînés le 27 novembre à la salle des fêtes

Fin du conseil municipal à 20H